

Le 14/01/2025

EMD Comptabilité générale I (Corrigé)

Ex N°1
Débit

Compte client

Crédit

04 Avril : vente marchandises = 7890 - 5% = 394,5 = 7495,50	09 Avril : règlement = 2500,00
07 Avril : Frais de transport = 685,00	14 Avril : Rebut = 3060,00
11 " : vente marchandises = 12314,00	25 " : Rabais = 455,00
17 " : Paiement pour le compte = 278,00	30 " Règlement 2/5 = 5903,00
	SD au 30 Avril = 8854,50
30 Avril Total Débit = 20772,50	30 Avril Total Crédit = 20772,50

NB montant du règlement du 30 Avril

$$(7495,50 + 685 + 12314 + 278) - (2500 + 3060 + 455) \times 2/5$$

$$\Rightarrow (20772,50 - 6015) \times 2/5 = 5903,00$$

Ex N°2
Débit

Compte Emprunt

Crédit

30 Juin N+1 : remboursement = 3000,00	01/01/N Emprunt = 12000,00
	31/12/N Intérêt = 960,00
30 Juin N+2 : remboursement = 4000	31/12/N+1 : Intérêt = 796,80
	31/12/N+2 : Intérêt = 780,54
31/12/N+2 : Règlement = 7537,34	
Total D = 14537,34	Total C = 14537,34

NB : calcul des intérêts :

$$1^{\circ} 12000 \times 0,08 = 960$$

$$2^{\circ} (12960 - 3000) \times 0,08 = 796,80$$

$$3^{\circ} (12960 + 796,80) - 4000 \times 0,08 = 780,54$$

EX N° 3

Rectification des erreurs de la comptabilité

a)

<u>client (Zaki)</u>	<u>Fournisseur (Bachir)</u>
600,00	600,00

Il faut annuler le crédit du compte client, ou le débiter de la même somme. C'est le procédé de la "contre passation".

b) - Le compte banque a été crédité de 129,10 au lieu de 121,50. Le chiffre erroné est supérieur au chiffre réel, on est obligé de passer par le procédé du "complément à zéro".

$$(129,10 - 121,50) = 7,6$$

on cherche donc le complément à zéro de 7,6. C'est 12,40 ou l'on ajoute à 129,10 = 121,50.

- Le compte "Frais financiers" a été débité de 85,70 au lieu de 87,50. Il manque 1,80.

<u>Frais Financiers</u>
1,80

C'est le procédé de compensation.

c) Le compte "Achats matières et Fournitures"

<u>1856,00</u>	<u>1856,00</u>
----------------	----------------

Le compte est soldé, donc on note le montant au débiteur et au crédit du compte.